

<https://ujfp.org/spip.php?article1241>



GAZA : APPEL ISRAELIEN A L'ACTION URGENTE

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -

Date de mise en ligne : mercredi 23 janvier 2008

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Nous les soussignés associations israéliennes déplorons la décision prise par le gouvernement d'Israël à priver la population civile de Gaza de provisions vitales en électricité et en carburant (et donc en eau puisque les pompes ne peuvent pas fonctionner) ainsi que de produits alimentaires de base, de médicaments et d'autres provisions humanitaires.

Le professeur John Dugard, rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'Homme dans les territoires occupés, a appelé les actions du gouvernement israélien de graves crimes de guerre pour lesquels les responsables politiques et militaires devraient être poursuivis et sanctionnés. Il a déclaré que l'assassinat de plus de 40 civils cette semaine est en violation de la prohibition stricte sur le châtiment collectif stipulée dans la IVème Convention de Genève. Il viole en plus le principe de distinction entre cibles militaires et civiles qui est un principe fondamental du droit humanitaire international. En effet, le cadre juridique invoqué par le gouvernement israélien pour effectuer cet acte illégal et immoral, déclarant Gaza "entité hostile" dans un "conflit en-dessous de la guerre" n'a aucun fondement dans le droit international.

Nous faisons appel à M. Ban Ki-Moon, secrétaire générale de l'ONU, à mener le Conseil de Sécurité à une décision décisive à terminer le siège de Gaza quand il se réunit en séance d'urgence ce mercredi.

Nous faisons appel aux gouvernements du monde et notamment au gouvernement des Etats-Unis et au Parlement Européen à censurer les actions d'Israël et, en conformité avec les efforts récents à relancer le procès diplomatique, à cesser toutes attaques sur des civils y compris la démolition des maisons palestiniens qui se poursuit à un rythme effarant

Nous faisons appel aux juifs du monde entier au nom desquels le gouvernement israélien prétend agir, et notamment à leurs rabbins et à leurs dirigeants communautaires, à se déclarer sans équivoque opposés à cet affront à l'essence morale même des valeurs du judaïsme.

Et nous faisons appel aux peuples du monde à communiquer à leurs officiels et à leurs dirigeants leur désaveu de cet acte cruel et immoral, un acte qui se distingue par sa cruauté même dans le contexte d'une occupation déjà oppressif.

Nous condamnons toute attaque sur des civils et nous reconnaissons la souffrance des habitants de Sderot. Néanmoins, ces attaques ne justifient pas la disproportion massive des sanctions qu'Israël fait subir aux millions et demi de civils de Gaza, surtout vu l'occupation oppressive qui a duré 40 ans. De telles violations du droit international sont particulièrement flagrantes ; elles doivent être dénoncées et punies, car le système fondamental des droits humains et du droit international est en jeu.

La décision prise par le gouvernement d'Israël à punir la population civile de Gaza constitue, avec la souffrance humaine qu'elle entraîne, un acte de Terrorisme d'Etat contre des personnes innocentes. Seulement lorsque les responsables israéliens sont tenus redevables pour leurs actions et lorsque le droit international est respecté sera-t-il possible de construire une paix juste au moyen-orient.

The Alternative Information Center * Bat Tsafon * Gush Shalom * The Israeli Committee Against House Demolitions (ICAHD) * Physicians for Human Rights * Coalition of Women for Peace